

Nice, le 17 juillet 2018



Biodiversité : les efforts de l'Union européenne doivent encore être renforcés

Une nouvelle étude multinationale menée par des chercheurs de 15 pays et dirigée par Sylvaine Giakoumi, chercheur au laboratoire ECOMERS (Université Nice Sophia Antipolis et CNRS)¹ montre que les efforts de l'Union européenne pour conserver la biodiversité des écosystèmes marins, dulcicoles et terrestres doivent être renforcés afin d'atteindre les objectifs fixés par la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité. L'étude est publiée au mois de juillet dans la revue scientifique *Conservation Letters*.

En mai 2011, la Commission européenne a adopté une nouvelle stratégie qui établit le cadre d'action que l'Union s'est engagée à mener ces dix prochaines années pour atteindre l'ambitieux objectif prioritaire d'enrayement de la perte de biodiversité à l'horizon 2020.

Or à moins de deux ans de l'échéance, ce déclin n'est pas stoppé et les moyens mis en œuvre par les politiques publiques encore insuffisants. « *Nous avons examiné les informations de 1 567 projets de conservation de l'UE, financés au cours des 25 dernières années. Notre but était d'évaluer à l'échelle continentale l'adéquation des efforts en faveur de la conservation des espèces «multi-royaumes», c'est-à-dire les espèces qui utilisent plus d'un habitat au cours de leur vie* » explique Sylvaine Giakoumi, chercheur au laboratoire ECOMERS et leader du groupe de travail européen pour la conservation des espèces terrestres, marines et d'eau douce.

Le bilan de cette étude est plutôt pessimiste : seuls 30 % des espèces sont bénéficiaires d'actions de conservation. « *Cela est insuffisant pour atteindre les objectifs d'arrêt du déclin fixés par l'Union européenne d'ici 2020* » regrette Sylvaine Giakoumi. Autre constat des chercheurs, les espèces les plus menacées comme le crocodile des Canaries (classé « en danger ») et le murin de Capaccini (classé comme « vulnérable »), deux espèces pourtant inscrites sur la liste RED de l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) bénéficient d'aides insuffisantes par rapport à celles octroyées à plusieurs espèces d'oiseaux peu menacés.

¹ Les laboratoires français impliqués sont Ecosystèmes côtiers marins et réponses aux stress (ECOMERS, UNS/CNRS) et le Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement (CRIOBE, CNRS/EPHE/UPVD)

Contacts presse

Université Côte d'Azur : Delphine Sanfilippo – medias@unice.fr - 07 86 84 98 13

Contact chercheur : Sylvaine Giakoumi – sylvaine.giakoumi1@gmail.com

À ce jour, plus de 800 millions d'euros ont été investis dans des projets LIFE-Nature ciblant des espèces multi-royaumes et comprenant des actions de conservation dans les domaines marins, d'eau douce et terrestres. Selon les scientifiques, les efforts de conservation dans les différents domaines devraient être renforcés pour atteindre l'objectif de conservation de l'Union de stopper la perte de biodiversité d'ici 2020 et protéger efficacement les espèces multi-royales.

Pour ce faire, les chercheurs suggèrent qu'une approche intégrée de la conservation de la biodiversité devrait être adoptée et reconnue au niveau politique. « *Actuellement, seuls quelques documents de politique de l'UE recommandent ou dictent une vision holistique de la conservation de la biodiversité à travers les domaines* » confie la chercheuse. En outre, les priorités de financement de la conservation dans la préservation de différentes espèces devraient être révisées périodiquement en fonction de critères précis (exemple, dans quelle mesure une espèce est-elle menacée ou, à plus forte raison, contribue-t-elle à la fourniture de services écosystémiques ?). « *Enfin, la planification et la gestion intégrées de la conservation des terres, des eaux douces et de la mer devraient être mises en œuvre* », préconise Sylvaine Giakoumi.

En PJ, deux photos :

- Oiseau *Botaurus stellaris* (crédit photo Mike Barth)
- Tortue marine *Caretta caretta* (crédit photo Konstantinos Papafitsoros).

Ces deux espèces "multi-royaumes" sont parmi celles qui ont reçu plus de financement européen pour leur protection.

Contacts presse

Université Côte d'Azur : Delphine Sanfilippo – medias@unice.fr - 07 86 84 98 13

Contact chercheur : Sylvaine Giakoumi – sylvaine.giakoumi1@gmail.com